

SAISON 2026-2027 ATLANTIS

Hors petites vacances, jours fériés et fermetures exceptionnelles

Année exceptionnelle uniquement du 14 septembre 2026 au 5 février 2027

FICHE D'INSCRIPTION ÉCOLE DE L'EAU

Je soussigné (e),

NOM.....**PRÉNOM**.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE ____/____/____/____/____ - **mail** :⁽¹⁾

agissant en qualité de.....déclare inscrire à l'école de l'eau, **l'enfant**

NOM.....**PRÉNOM**.....

DATE DE NAISSANCE ____/____/____/

GROUPE.....

JOUR.....

HORAIRE.....

AUTORISATION « Droit à l'image »

La communauté d'agglomération de l'Albigeois pourra réaliser des supports visuels (photos, vidéos, ...) avec l'image de ses adhérents, et ce à des fins de promotion ou d'information.

Les personnes ne souhaitant pas voir leur image, ou celle de leur(s) enfant(s) utilisée doivent le faire savoir par écrit.

CERTIFICAT MÉDICAL / ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Par la signature de ce document, j'atteste :

- Que j'ai pris connaissance des activités sportives proposées et que l'état de santé de mon enfant est compatible avec celles-ci,
- Que mon enfant ou moi-même est couvert par une assurance individuelle accident : celle-ci n'étant pas comprise dans le montant de l'inscription.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois décline toute responsabilité :

- En cas d'incompatibilité médicale avec les activités proposées par la structure,
- En cas d'accident qui ne relève pas de sa responsabilité (ex : un incident ou un accrochage avec un autre adhérent),
- Qui ferait suite à une mauvaise utilisation par l'adhérent du matériel mis à disposition.

Tournez svp →

Pièces à fournir : attention tout dossier incomplet sera refusé

Pour les réinscriptions :

- La photocopie du diplôme obtenu la saison précédente
- 1 enveloppe timbrée format A4 sur laquelle vous indiquerez vos coordonnées postales
- Carte d'accès de l'année précédente

Pour les nouvelles inscriptions :

- 1 photo d'identité
- 1 enveloppe timbrée format A4 sur laquelle vous indiquerez vos coordonnées postales
- Pour toute nouvelle inscription *autre que Têtard et Grenouille*, il vous sera demandé le test nautique de votre enfant, (test qui aura été effectué en amont sur la période estivale à Atlantis). Ce test lui permettra de se positionner directement sur les groupes Otarie ou Dauphin.
- création de la carte d'accès : 2 €

Cotisation saison exceptionnelle 2026-2027 : 52,70 €

Réinscriptions : du 2 au 4 septembre 2026 de 9h00 à 18h00

Nouvelles inscriptions : du 7 au 10 septembre 2026 de 9h00 à 18h00

A....., le

Signature

(I) J'accepte que la communauté d'agglomération de l'Albigeois me transmette par mail les informations suivantes (*cocher la ou les cases nécessaires*) :

- ☐ actualités provenant des équipements aquatiques de la collectivité
☐ actualités provenant de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Les informations recueillies par ce formulaire font l'objet de traitements informatiques destinés à la gestion de l'activité « école de l'eau » et, pour cette activité, permettre l'accès aux équipements aquatiques de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement général sur la protection des données – RGPD – Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 – vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Afin d'exercer ces droits nous vous invitons à nous contacter.